

Adaptation-contextualisation des programmes du lycée général

Classe de première générale

Nouvelle-Calédonie

Histoire

Programme national	Contextualisation
<p>Thème 1. — Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le milieu du XIXe siècle (9-10 heures)</p> <p>Croissance et mondialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - La croissance économique et ses différentes phases depuis 1850. - Les économies-monde successives (britannique, américaine, multipolaire). <p>Mutations des sociétés</p> <ul style="list-style-type: none"> - La population active, reflet des bouleversements économiques et sociaux : l'exemple de la France depuis les années 1850. - Une étude : l'immigration et la société française au XXe siècle. 	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p>Thème 2. — La guerre au XXe siècle (16-17 heures)</p> <p>Guerres mondiales et espoirs de paix</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Première Guerre mondiale : l'expérience combattante dans une guerre totale. - La Seconde Guerre mondiale : guerre d'anéantissement et génocide des Juifs et des Tziganes. - Les espoirs d'un ordre mondial au lendemain des conflits : la SDN et l'ONU. 	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On s'appuie sur le rôle des soldats des colonies françaises d'Océanie dans les deux guerres mondiales.</p>

<p>De la guerre froide à de nouvelles conflictualités</p> <ul style="list-style-type: none"> - La guerre froide, conflit idéologique, conflit de puissances : un lieu (Berlin 1945-1989), une crise (Cuba 1962), un conflit armé (la guerre du Vietnam). - De nouvelles conflictualités depuis la fin de la guerre froide : un conflit armé (la guerre du Golfe 1990-1991) ; un lieu (Sarajevo 1992-1995) ; un acte terroriste (le 11 septembre 2001). 	
<p>Thème 3. — Le siècle des totalitarismes (10-11 heures)</p> <p>Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste et nazi)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres : genèse, points communs et spécificités. - Les totalitarismes face aux démocraties dans les années 1930. <p>La fin des totalitarismes</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dénazification de l'Allemagne et le procès de Nuremberg. - La sortie progressive du totalitarisme en URSS : Khrouchtchev, la déstalinisation et ses limites ; Gorbatchev, de la Glasnost à la disparition de l'URSS. 	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>
<p>Thème 4. — Colonisation et décolonisation (7-8 heures)</p> <p>Le temps des dominations coloniales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le partage colonial de l'Afrique à la fin du XIXe siècle. - L'empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931, réalités, représentations et contestations. <p>La décolonisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux études : <p>La fin de l'empire des Indes.</p> <p>La guerre d'Algérie.</p>	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On élargit la question du partage colonial au Pacifique à la fin du XIXe siècle.</p> <p>On insiste sur le fait colonial en Nouvelle-Calédonie.</p> <p>On aborde à titre comparatif, par rapport aux deux études mentionnées, la décolonisation de l'Océanie en l'inscrivant dans le troisième temps de la vague de décolonisation amorcée après la Seconde Guerre mondiale. On montre les caractères propres des émancipations en Océanie (émancipation tardive, rapide, globalement pacifique...)</p>

<p>Thème 5. — les Français et la République (15-16 heures)</p> <p>La République, trois républiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enracinement de la culture républicaine (les décennies 1880 et 1890). - Les combats de la Résistance (contre l'occupant nazi et le régime de Vichy) et la refondation républicaine. - 1958-1962, une nouvelle République. <p>La République et les évolutions de la société française</p> <ul style="list-style-type: none"> - La République et la question ouvrière : le Front populaire. - La République, les religions et la laïcité depuis les années 1880. - La place des femmes dans la vie politique et sociale de la France au xxe siècle. 	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On insiste sur le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France libre et sur la participation de l'île aux combats de la Libération, par ses troupes et par sa position stratégique dans le théâtre d'opérations de l'Asie de Sud-est .</p> <p>On rappelle la situation particulière des religions et des Églises en Nouvelle-Calédonie.</p> <p>On rappelle, dans ce contexte, que la loi Veil est entrée en application en Nouvelle-Calédonie en 2001.</p>
---	---

<p>Thème 2. — Aménager et développer le territoire français (24-26 heures)</p> <p>Valoriser et ménager les milieux</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion durable d'un milieu (étude de cas). - Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris). <p>La France en villes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mouvements de population, urbanisation, métropolisation. - Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales. - Entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux. <p>Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un territoire de l'innovation (étude de cas). - Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux. - Dynamiques de localisation des activités et mondialisation. <p>Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial (étude de cas). - La connexion inégale du territoire français à l'Europe et au monde par les réseaux de transport et le numérique. 	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>L'étude de cas peut porter sur la gestion durable des milieux miniers en Nouvelle-Calédonie.</p> <p>On aborde la politique urbaine de Nouméa.</p> <p>On peut prendre l'exemple des communes de Païta et de Dumbéa, ou encore l'exemple de la zone VKP en Province Nord.</p>
--	---

<p>Thème 3. — L'Union européenne : dynamiques de développement des territoires (11-12 heures)</p> <p>De l'espace européen aux territoires de l'Union européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Europe, Europes : un continent entre unité et diversité. - L'Union européenne : frontières et limites ; une union d'États à géométrie variable. - Disparités et inégalités socio-spatiales : l'action de l'Union européenne sur les territoires. <p>Les territoires ultramarins de l'Union européenne et leur développement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale (étude de cas). - Discontinuités, distances, insularité, spécificités socio-économiques. 	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p> <p>On privilégie l'étude de l'Outre-mer français du Pacifique.</p>
<p>Thème 4. — France et Europe dans le monde (11-12 heures)</p> <p>L'Union européenne dans la mondialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Union européenne, acteur et pôle majeurs de la mondialisation. - Une façade maritime mondiale : la « Northern Range ». - Une aire de relation de l'Union européenne : la Méditerranée. <p>La France dans la mondialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présence française dans le monde. - La France, pôle touristique mondial. - Paris, ville mondiale. 	<p>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</p>